

Et si on reconsignait nos

Distro, ça veut dire retour en breton. C'est aussi le nom de l'association qui veut organiser le retour à la consigne des bouteilles en verre en Bretagne.

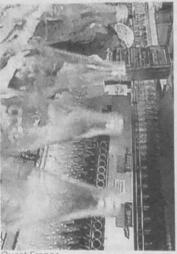
L'Initiative

Trois Bretons sur quatre sont prêts à acheter exclusivement des bouteilles consignées à condition que le prix au litre soit identique. C'est le résultat d'une étude menée par Distro, une association créée en septembre 2015 par un collectif de six brasseries et deux cidreries bretons.

Présidée par Olivier Lallemand, créateur de la brasserie du Bout du monde, à Rosnoën (Finistère), elle regroupe aujourd'hui 26 producteurs produisant 300 000 hectolitres de boissons par an, soit environ 50 % de la production régionale. Un projet soutenu par Eco Emballages et l'Ademe. Son objectif ? Remettre la consigne au goût du jour.

Centrales de lavage

Quelques gros producteurs de bière et de cidre sont déjà équipés de cen-



Ouest-France

triales de lavage. C'est le cas de la cidrerie du Val de Rance à Pleudihen-sur-France, près de Dinan. « La bouteille représente 10 à 15 % du prix de vente, détaille Olivier Vitai, le directeur financier. D'où l'intérêt de réutiliser les bouteilles. En tout, on fait la même bouteille une vingtaine de fois. »

Objectif : 11 000 tonnes

« L'idée c'est de mettre en place un système de collecte des bouteilles afin d'en récupérer, à terme, 26 millions qui partent aujourd'hui en verre perdu, explique Patrick Cécé, chargé d'étude pour Distro. On vise d'abord les 75 cl de bière et de cidre et les 33 cl de bière. Cela permettrait de récupérer 11 000 tonnes de verre, soit 8 % du verre annuellement collecté en Bretagne. »

80 € à la tonne

Le territoire breton se prête à une réutilisation des bouteilles en verre. Près d'une centaine de brasseries, autant de producteurs de cidre et également des boissons gazeuses. Jus de pomme et eaux de source sont concernés et intéressés par l'émersion d'une telle filière. En juin, Rennes a accueilli, pendant deux jours, les 3^e rencontres techniques

nationales de la consigne.

Et, d'ici 2020, les collectivités doivent diminuer de 10 % le volume des déchets qu'ils récupèrent. « On préfère organiser le ramassage des bouteilles et créer des emplois, plutôt que de se voir imposer un système clé en main », argumente Olivier Lallemand. « Le tissu associatif breton permet de densifier la logistique de collecte et de faire connaître l'intérêt écologique de cette démarche, se réjouit le brasseur de Rosnoën. Chaque tonne de bouteilles récupérée, rapporte 80 € au collecteur. Comme pour le papier ! Journal, cela représente un modèle économique viable pour les associations. »

Ce ne serait donc pas le particulier qui toucherait le montant de la consigne, mais l'association chargée de la collecte. Il reste à mettre en place l'organisation du ramassage, voire de décider de l'implantation d'une machine à laver les bouteilles mutualisée.

L'ensemble du projet sera débattu le 23 janvier, lors de l'assemblée générale de Distro à Mellonnec (Côtes-d'Armor). Le terrain est favorable... On va peut-être recommander à rapporter nos bouteilles vides au magasin.

Philippe GAILLARD.

bouteilles en verre ?



À la cidrerie du Val de Rance, la même bouteille en verre est lavée et réutilisée une vingtaine de fois. Les bouteilles vides sont récupérés dans des caeters en plastique avant de passer dans la machine à laver.

L'exemple de l'Alsace peut s'appliquer en Bretagne

En 2009, une étude a analysé de cinq fois moins importants dans le cas d'une bouteille consignée. Aujourd'hui, en Bretagne, les bouteilles en verre perdu doivent être transportées jusqu'à Cognac ou elles sont broyées, fondues à 1 000 °C puis reconditionnées en bouteilles « neuves ». L'étude alsacienne s'applique bien à la Bretagne, puisque la distance de transport prise en compte (260 km), correspond à la plus grande étendue du territoire breton (280 km entre Vire à l'est et Crozon à l'ouest), ce qui valide la pertinence du projet Distro.

Philippe Renaud